En Île-de-France, une PME régionale sur dix exporte

Insee Analyses Île-de-France • n° 140 • Septembre 2021

En 2019, dernière année avant la crise sanitaire, l'Île-de-France est la première région française pour l'export, avec 21 % des exportations françaises de biens. Par rapport au reste du pays, ces exportations sont un peu moins tournées vers l'Europe mais davantage vers les États-Unis et l'Asie. Au sein de l'appareil productif francilien, les petites et moyennes entreprises (PME) qui exportent sont au nombre de 56 400, soit 10 % de l'ensemble des PME régionales. Elles emploient davantage de salariés que celles qui n'exportent pas et dégagent également des chiffres d'affaires plus élevés. Elles sont aussi plus souvent structurées en groupes, avec davantage d'emplois qualifiés. Leurs emplois sont essentiellement concentrés à Paris et dans l'ouest parisien. La crise sanitaire a fortement pesé sur leurs capacités d'export, avec des disparités selon les secteurs et les pays d'échange.

L'Île-de-France est la première région française en matière d'échanges de biens avec l'étranger. En 2019, soit un an avant la crise sanitaire, les exportations de biens s'élèvent à 104,3 milliards d'euros, ce qui représente 21 % de celles de l'ensemble de la France. Les importations franciliennes s'élèvent à 152,2 milliards d'euros, soit 27 % des importations françaises. La balance commerciale de l'Île-de-France est donc négative, avec un déficit commercial de 47,9 milliards d'euros. En 2020, la crise sanitaire a fortement réduit les échanges internationaux ► encadré 1.

Les exportations franciliennes sont moins tournées vers l'Europe qu'au niveau national

L'Europe reste le principal destinataire commercial de l'Île-de-France, avec 54,3 % des exportations de biens, proportion moins importante qu'au niveau national (64,8 %) ► figure 1.

► 1. Montant des exportations de biens en 2019 par zone géographique de destination

	Entreprises d'Île-de-France		Entreprises de France	
	Valeur (en milliards d'euros)	Part de la zone dans le total (en %)	Valeur (en milliards d'euros)	Part de la zone dans le total (en %)
Europe (1)	**56,7**	**54,3**	**321,9**	**64,8**
Union européenne	42,2	40,5	257,3	51,7
Zone euro	37,8	36,2	224,7	45,2
dont Allemagne	*11,5*	*11,1*	*69,8*	*14,0*
Italie	*6,6*	*6,3*	*37,5*	*7,5*
Espagne	*6,4*	*6,1*	*37,2*	*7,5*
Belgique	*5,9*	*5,6*	*34,2*	*6,9*
Europe hors zone euro	18,9	18,1	97,2	19,6
dont Royaume-Uni	*6,0*	*5,7*	*34,8*	*7,0*
Suisse	*5,2*	*4,9*	*17,8*	*3,6*
Amérique (2)	**20,5**	**19,7**	**58,9**	**11,8**
dont États-Unis	*16,9*	*16,2*	*42,1*	*8,5*
Asie et Océanie (3)	**16,7**	**16,0**	**71,5**	**14,4**
dont Chine	*4,4*	*4,3*	*20,9*	*4,2*
Hong Kong	*3,0*	*2,8*	*5,8*	*1,2*
Singapour	*2,7*	*2,6*	*8,7*	*1,7*
Afrique (4)	**5,8**	**5,6**	**25,9**	**5,2**
Proche et Moyen-Orient (5)	**4,1**	**3,9**	**14,8**	**3,0**
Territoires d'outre-mer et autres pays (6)	**0,5**	**0,5**	**4,2**	**0,8**
Total (1+2+3+4+5+6)	**104,3**	**100,0**	**497,2**	**100,0**

Lecture : les produits exportés par les entreprises d'Île-de-France vers l'Allemagne représentent un montant de 11,5 milliards d'euros, soit 11,1 % de la valeur totale des exportations franciliennes.
Champ : ensemble des exportations transitant aux frontières effectuées par tout type d'entreprise (PME, PMI…).
Source : Direction Interrégionale des Douanes d'Île-de-France.

En partenariat avec :

CROCIS L'économie en Île-de-France Chiffres, analyses, tendances

Un centre d'observation de CCI PARIS ILE-DE-FRANCE PROSPECTIVE

La deuxième région du monde pour les exportations franciliennes est le continent américain, avec un montant de 20,5 milliards d'euros. Les États-Unis représentent plus de 80 % de ce montant. Le continent américain est une destination particulièrement prisée par l'Île-de-France, puisque cette zone géographique représente 19,7 % des exportations franciliennes contre 11,8 % pour la France.

La zone Asie-Océanie représente 16,0 % des exportations régionales et 38,9 % des importations. Les échanges franciliens avec la zone Asie-Océanie sont donc nettement déficitaires, à - 22,2 milliards d'euros. Comme pour l'Amérique, l'Asie est une destination plus importante pour la région francilienne que pour l'ensemble du pays (14,4 %).

Près des deux tiers des exportations franciliennes se font vers dix pays « clients » parmi lesquels se trouvent les États-Unis, les pays européens les plus proches, et certains pays asiatiques (Chine, Hong Kong et Singapour). Des différences de destination sont à noter entre l'Île-de-France et la France : si, pour la première, les États-Unis sont la première destination, il s'agit de l'Allemagne pour la deuxième. De même, au niveau francilien, trois pays asiatiques apparaissent dans le top dix des destinations de la région, alors que seule la Chine figure dans celui de la France. Ceci s'explique par l'effet plateforme aéroportuaire de la région capitale : les marchandises sont exportées via les aéroports franciliens et peuvent donc facilement atteindre des pays lointains, tandis qu'au niveau national le commerce frontalier par transport routier a un poids plus important et explique donc l'importance des exportations vers les pays limitrophes.

Les produits les plus exportés sont révélateurs des spécialisations de l'industrie francilienne : l'aéronautique (17,0 milliards d'euros), l'automobile (8,9 milliards d'euros) et la pharmacie (8,2 milliards d'euros) arrivent en tête, suivis par les produits issus de l'industrie du luxe : cuir, bagages et chaussures (7,4 milliards d'euros), parfums et cosmétiques (4,9 milliards d'euros). Toutefois, les produits et valeurs déclarés dans les exportations franciliennes ne reflètent qu'imparfaitement les échanges de l'appareil productif francilien à l'international, les secteurs des services pouvant offrir des prestations dématérialisées à des entreprises étrangères (conseil en gestion, en informatique, consulting, etc.) qui ne rentrent pas dans le champ des produits précédemment cités.

Parmi les entreprises considérées comme **régionales**, certaines déclarent tout ou partie de leur chiffre d'affaires à l'export. Ces entreprises dites « exportatrices » présentent des caractéristiques parfois assez différentes des autres. Dans ce qui suit, l'analyse porte uniquement sur les **petites et moyennes entreprises** (PME), entreprises qui font l'objet de politiques publiques régionales ► **encadré 2**.

Les PME franciliennes sont plus souvent exportatrices que celles de province

En 2018, les PME situées en Île-de-France considérées comme régionales et ne dépendant pas d'un **groupe** étranger sont au nombre de 566 500 ► **figure 2**. Parmi ces PME, une sur dix est exportatrice, ce qui représente un peu plus de 56 000 entreprises.

La part des PME régionales exportatrices est relativement faible (10,0 %) mais plus élevée qu'en province (7,1 %). Les PME exportatrices ont en moyenne des chiffres d'affaires globaux plus élevés que les PME non exportatrices. En effet, en Île-de-France, elles pèsent pour 95 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018, soit 35,7 % du total des PME franciliennes hors groupes étrangers. En province également, au regard de leur poids dans l'ensemble des PME, les PME exportatrices dégagent des chiffres d'affaires élevés (28,4 %).

Des exportations de biens, mais aussi de services

Près d'un quart des emplois des PME franciliennes exportatrices (hors groupes étrangers) relèvent du secteur « Commerce et réparation d'automobiles et de

► 1. Comment les exportateurs ont-ils traversé la crise sanitaire en 2020 ?

La crise sanitaire a entraîné un fort ralentissement de l'économie mondiale et donc des échanges commerciaux (importations comme exportations) à l'international : dès décembre 2019 avec la Chine, puis depuis mars 2020 à l'échelle mondiale. En Île-de-France, cette crise inédite a eu un impact important sur l'activité des entreprises et PME exportatrices.

Avec un montant total de 84,7 milliards d'euros en 2020, les exportations franciliennes de biens reculent de 18,8 % par rapport à 2019. À l'échelle de la France, la diminution est un peu moins forte (- 16,1 %).

Le deuxième trimestre 2020 constitue le point bas de la crise sanitaire, avec un recul de 40,5 % par rapport au deuxième trimestre 2019. Les États-Unis sont le pays avec lequel les échanges ont le plus diminué sur ce trimestre, aussi bien pour les importations (- 54,0 %) que pour les exportations (- 60,8 %). La fermeture quasi-totale des frontières américaines avec l'Union européenne et la Chine dès le mois de mars explique cette forte chute.

Entre mars 2020 et mars 2021, grâce à la consultation de 722 entreprises, des données quantitatives et qualitatives ont pu être compilées dans le cadre du baromètre de l'activité internationale des entreprises françaises mis en place par Team France Export - Île-de-France.

Durant cette période, près de huit entreprises sur dix ont déclaré avoir continué leur activité à l'international mais, pour la moitié d'entre elles, le chiffre d'affaires est en baisse.

En mars 2021, ce sont neuf entreprises sur dix qui déclarent avoir continué leur activité à l'international, avec un chiffre d'affaires en baisse pour 40 % d'entre elles.

Les secteurs économiques n'ont pas traversé la crise de la même manière : 100 % des exportateurs de boissons alcoolisées déclarent une diminution de leur chiffre d'affaires, contre 57 % pour l'ensemble de l'industrie. Les secteurs les mieux lotis sur l'année 2020 sont les exportateurs de produits alimentaires : seuls 38 % d'entre eux déclarent une baisse de leur chiffre d'affaires et 16 % enregistrent même une hausse.

► 2. Nombre d'entreprises régionales et d'emplois salariés, chiffre d'affaires en 2018 en Île-de-France et en province

	Île-de-France			Province (hors DOM)		
	Nombre d'entreprises en 2018	Emploi salarié au 31/12/2018	Chiffre d'affaires total en 2018 (en millions d'euros)	Nombre d'entreprises en 2018	Emploi salarié au 31/12/2018	Chiffre d'affaires total en 2018 (en millions d'euros)
Entreprises régionales	572 400	2 086 700	558 700	1 661 300	5 725 400	1 182 600
dont PME	*571 400*	*1 462 400*	*304 200*	*1 659 400*	*4 932 000*	*901 100*
PME hors groupes étrangers	*566 500*	*1 372 800*	*265 900*	*1 653 300*	*4 791 600*	*853 400*
Entreprises régionales exportatrices	60 000	888 900	329 600	122 400	1 702 500	479 900
dont PME	*59 400*	*427 300*	*124 800*	*121 300*	*1 179 600*	*280 900*
PME hors groupes étrangers	*56 400*	*358 800*	*94 800*	*117 500*	*1 067 200*	*242 000*
Part des PME exportatrices parmi les PME régionales hors groupes étrangers (en %)	10,0	26,1	35,7	7,1	22,3	28,4

Lecture : en Île-de-France, en 2018, les PME exportatrices régionales (hors groupes étrangers) sont au nombre de 56 400. Elles représentent 10 % de l'ensemble des PME régionales (hors groupes étrangers).
Champ : entreprises régionales en France métropolitaine.
Sources : Insee, Esane, Lifi, Flores 2018.

motocycles » ► figure 3. Ce constat fait écho à la liste des biens les plus exportés d'Île-de-France, où figurent notamment les produits d'habillement, de parfumerie, de joaillerie pour la partie commerce. Concernant le secteur « Réparation d'automobiles et de motocycles », les produits pour la construction ou pour les équipements d'automobiles font aussi partie des biens les plus exportés de la région.

Les exportations des PME franciliennes peuvent aussi consister en des services fournis à une entreprise étrangère. C'est le cas par exemple dans le secteur « Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques » qui représente 16 % de l'emploi des PME exportatrices. Les services exportés peuvent être des activités de conseils en comptabilité ou en communication, des études de marché. De même, dans le secteur des « Activités informatiques » (11 %), le développement d'un logiciel constitue une exportation, dès lors qu'il est fourni à la demande d'une entreprise étrangère.

Les PME franciliennes exportatrices sont plus souvent structurées en groupes et avec des emplois davantage qualifiés

Les PME franciliennes (hors celles relevant d'un groupe étranger) ne sont pas structurées de la même façon suivant leur engagement à l'export : celles qui exportent appartiennent plus souvent à des groupes que celles qui n'exportent pas. Ces dernières sont à 96 % des entreprises indépendantes, et seulement 0,5 % appartiennent à une **multinationale française**. À l'inverse, parmi les PME franciliennes qui exportent, la proportion d'indépendantes est un peu moins élevée (83 %) et environ 2 % des PME exportatrices dépendent d'une multinationale française.

La structure de l'emploi diffère également dans les PME selon qu'elles exportent ou non. Les emplois dans les PME exportatrices sont moins souvent occupés par des ouvriers (19 % contre 33 % au sein des PME non exportatrices) ou par des employés (respectivement 26 % contre 38 %). En revanche, les PME exportatrices emploient nettement plus de cadres et professions intellectuelles supérieures (37 % contre 14 %).

► 3. Part des effectifs salariés (ETP*) des PME régionales exportatrices et non exportatrices dans quelques principaux secteurs d'activité en 2018

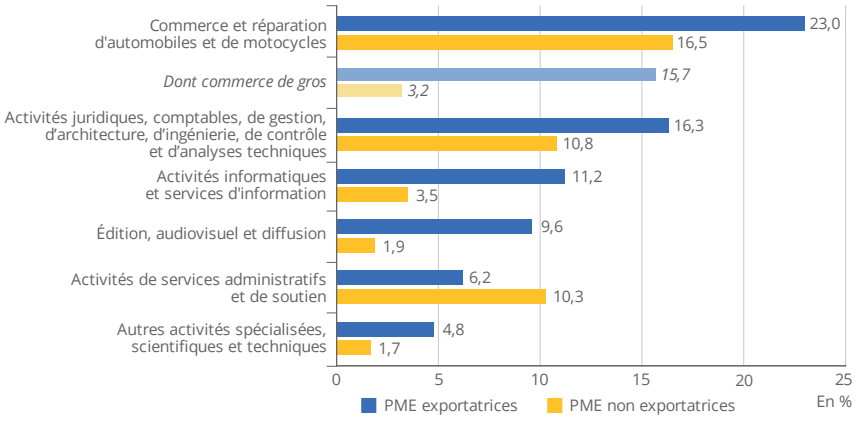

* ETP : équivalent temps plein.
Lecture : au sein des PME régionales exportatrices, 23 % de l'emploi salarié (mesuré en ETP) relève du secteur « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » contre 16,5 % dans les PME régionales non exportatrices.
Champ : PME régionales d'Île-de-France (hors groupes étrangers), hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs. Ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.
Sources : Insee, Esane, Lifi, Flores 2018.

► 4. Emplois liés à l'export en 2018 dans les établissements des PME régionales (hors groupes étrangers)

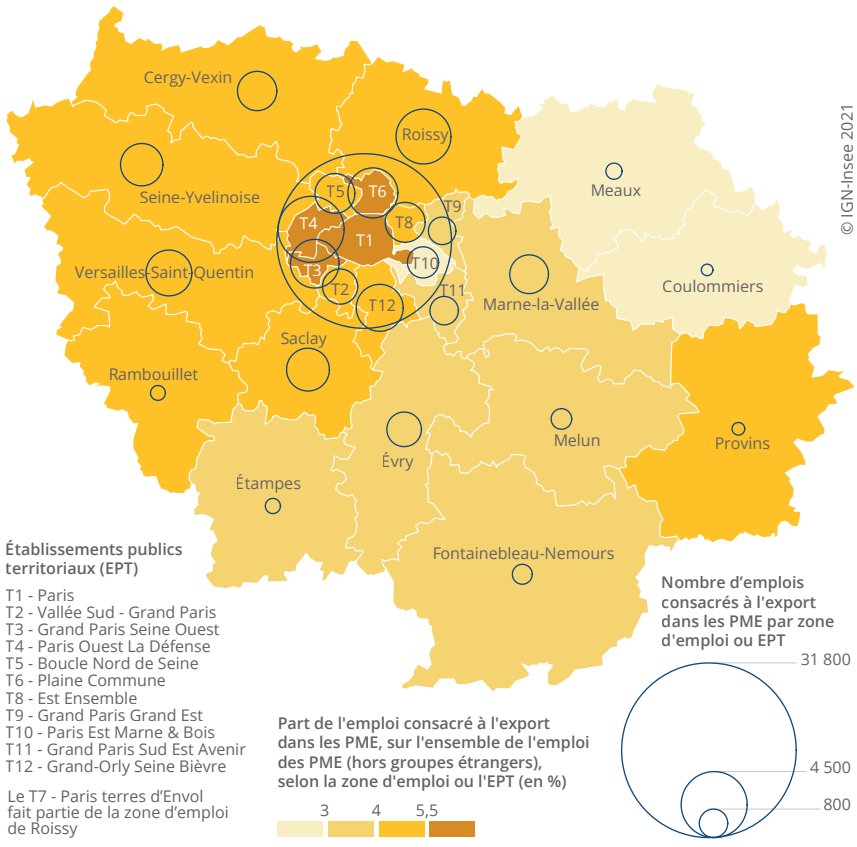

Note : si une PME régionale dispose de 100 salariés implantés dans une zone et si l'export représente 50 % de son chiffre d'affaires, l'effectif de la PME lié à l'export dans cette zone sera de 50 salariés.
Lecture : à Paris, 7,4 % des emplois des PME du champ sont liés à l'export. Cela représente environ 31 800 emplois sur un total de 427 500 emplois (en équivalent temps plein).
Champ : établissements des PME régionales (hors groupes étrangers) en Île-de-France.
Sources : Insee, Esane, Lifi, Flores 2018.

Plus une PME exporte régulièrement, plus son chiffre d'affaires provenant des exportations est élevé

Le chiffre d'affaires moyen à l'export s'élève à environ 428 000 € par an pour les PME franciliennes exportatrices (hors groupes étrangers), ce qui représente en moyenne un quart du chiffre d'affaires total de ces PME. Cependant, selon la **régularité d'exportation**, le chiffre d'affaires annuel moyen généré par les exportations varie fortement : plus une PME exporte régulièrement, plus la proportion de son chiffre d'affaires à l'export s'accroît. Ainsi, en moyenne, en Île-de-France, une PME qui a exporté tous les ans depuis cinq ans a un chiffre d'affaires annuel à l'export moyen s'élevant à 891 000 €, soit sept fois plus qu'une PME qui exporte pour la première fois depuis cinq ans. En province, les chiffres

d'affaires à l'export sont légèrement plus faibles, mais l'écart entre les nouvelles PME exportatrices et celles exportatrices régulières reste tout autant visible.

Les PME fortement exportatrices, c'est-à-dire les PME qui réalisent plus de 40 % de leur chiffre d'affaires grâce aux exportations, représentent une PME francilienne exportatrice sur trois. Ces entreprises sont quasiment exclusivement indépendantes (93 %). En outre, ce sont des entreprises de petite taille : seulement trois salariés en moyenne contre six parmi l'ensemble des exportatrices. Leur chiffre d'affaires annuel moyen (1 235 000 euros) est plus faible que pour l'ensemble des PME exportatrices (1 681 000 euros).

Pour les PME dont plus de 90 % du chiffre d'affaires vient des exportations, la part d'entreprises indépendantes est encore plus élevée (96 %) et la taille est encore plus réduite (deux salariés en moyenne).

Les emplois liés à l'export sont principalement localisés à Paris et dans l'ouest parisien

Dans les PME régionales, les emplois liés à l'export sont inégalement répartis sur le territoire francilien ► **figure 4**. Ainsi, Paris concentre près de la moitié de ces emplois, essentiellement de services. En dehors de la capitale, se détachent les territoires de Paris Ouest La Défense (4 500 emplois), et de Roissy (3 100 emplois) avec la proximité d'une plateforme aéroportuaire tournée vers l'international.

En effet, au sein notamment des PME franciliennes exportatrices appartenant à des groupes, les établissements se concentrent souvent près de leur siège social, situé la plupart du temps à Paris ou dans l'ouest de la petite couronne. ils peuvent également profiter plus facilement de fonctions support externes utiles pour l'étranger, auprès d'autres entreprises (soutien juridique, services de traduction…).

Dans l'ouest de la région, ces PME exportatrices relèvent plus souvent des secteurs du commerce, en particulier du commerce de gros.

Sébastien Biju-Duval, Françoise Jacquesson, Jean-Philippe Martin (Insee), Yves Burfin (Crocis)

Retrouvez les données en téléchargement sur **www.insee.fr**

► 2. Le plan d'accompagnement des entreprises exportatrices

En complément des aides déjà existantes, les entreprises exportatrices peuvent bénéficier depuis le 31 mars 2020 de nouveaux dispositifs gouvernementaux développés pour faire face à la crise sanitaire : l'octroi des garanties de l'État à travers Bpifrance pour les cautions et les préfinancements de projets export. Les garanties peuvent être ainsi relevées à 90 % pour toutes les PME et établissements de taille intermédiaire (ETI). Les entreprises exportatrices peuvent aussi bénéficier d'aides mobilisables dans le cadre du plan de relance (cf. plateforme de la Team France Export) comme le renforcement des moyens de l'assurance-prospection, avec notamment la mise en place de l'APA (A pour « Accompagnement ») au profit des PME et TPE qui se lancent à l'export. Quelques autres mesures phares : la possibilité pour les entreprises de bénéficier jusqu'à 4 « chèques relance export » permettant de financer jusqu'à 50 % du montant de prestations d'accompagnement publiques ou privées ; la prise en charge par l'État, via un « Chèque Relance VIE » d'un montant de 5 000 €, pour l'envoi d'un jeune en mission dans le cadre du dispositif du volontariat international en entreprise (VIE) par une PME-ETI ; l'accès gratuit à trois e-vitrines sectorielles (vins et spiritueux, cosmétique et produits agroalimentaires) pour la promotion auprès des acheteurs étrangers.

► Définitions

Au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008, une **petite et moyenne entreprise** est une entreprise de moins de 250 personnes avec un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 43 millions d'euros. Cette définition inclut également les micro-entreprises (moins de 10 salariés).

Une entreprise est dite **régionale** lorsqu'elle emploie au moins 80 % de ses effectifs salariés dans la région. L'étude ne porte que sur celles qui n'appartiennent pas à un groupe contrôlé par une entreprise étrangère.

Un **groupe** est un ensemble d'unités légales liées entre elles par des participations au capital. Le système d'information sur les liaisons financières (Lifi) permet de recenser les détentions en capitaux, d'identifier les groupes de sociétés opérant en France et de déterminer leur contour (ensemble des sociétés qui les composent). Une entreprise indépendante sera représentée au même titre qu'un groupe pour lequel toutes les données de ses filiales (tête comprise) seront sommées. Ce fichier fournit les données comptables des entreprises et particulièrement le chiffre d'affaires à l'export.

Une **multinationale française** désigne un groupe de sociétés dont le centre de décision est situé en France et qui contrôle au moins une filiale à l'étranger.

Régularité d'exportation : une entreprise est dite primo-exportatrice lorsqu'elle exporte l'année n mais qu'elle n'a pas exporté les quatre années précédentes. À l'inverse, une entreprise est dite exportatrice régulière lorsqu'elle a exporté chaque année depuis cinq ans.

► Pour comprendre

Le montant des produits exportés est issu du **fichier des déclarations douanières** qui est élaboré à partir des produits qui transitent aux frontières. Pour des raisons méthodologiques, certains mouvements sont exclus des statistiques du commerce extérieur, le montant des produits exportés diffère donc du chiffre d'affaires à l'export déclaré par les entreprises. La région de départ de l'exportation est le lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées, et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte.

Les données caractérisant les entreprises exportatrices sont issues du dispositif d'élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (**Ésane**) et couvrent les secteurs marchands non agricoles. Les micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal, qui bénéficient de formalités comptables et fiscales simplifiées et pour lesquels on dispose d'informations moins détaillées, sont exclus de l'étude. Les exportations de biens et services sont déterminées sur la base du montant déclaré par l'unité légale dans son compte de résultat. Une entreprise est dite exportatrice lorsque le chiffre d'affaires à l'export est strictement positif.

Florès (Fichier LOcalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) : ce fichier permet de localiser l'ensemble de l'activité économique au travers des effectifs et des rémunérations des établissements des entreprises.

► Pour en savoir plus

- **Belhakem N., Éblé S., Lefèvre L.**, « Les PME structurées en groupe sont plus ouvertes à l'export que les indépendantes », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 99, septembre 2019.
- **Bacheré H.**, « Les petites et moyennes entreprises réalisent 17 % des exportations », *Insee Première* n° 1692, mars 2018.
- **Beaumont P.**, « Le financement de l'exportation pour les PME : se mettre à flot pour passer le cap ? », in *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2016.
- Sites internet de la CCI Paris Île-de-France et de la plateforme Team France Export

Insee Île-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent

Rédactrices en chef :
Marie-Odile Liagre
et Brigitte Rigot

Maquette :
Frédéric Luczak
et Nicolas Renaud

ISSN 2416-8149
© Insee 2021

www.insee.fr
@InseeRegions

Depuis 75 ans l'Insee vous parle de vous